Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le 24/05/2024





# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

# du Conseil Communautaire du jeudi 16 mai 2024

Convocation Date: 07/05/2024 Affichée et mise en ligne

le: 07/05/2024 \*\*\*\*\*

Délibération n° 49-CC160524 \*\*\*\*\*\*

#### Nombre de Membres :

- En exercice :	44
- Présents :	28
- Pouvoirs:	10
- Votants:	38
- Absents:	6

## Résultats:

\*\*\*\*\*\*

- Pour:	38	
-	Contre:	0
-	Abstention:	0

Liste des délibérations Affichée le 21/05/2024 Mise en ligne le :

\*\*\*\*\*\*

7 4 MAI 7024

Délibération mise en ligne sur le site internet de la CCSSO le :

2 9 MAI 2024

## REPRISE DES RÉSULTATS 2023 RELATIF AU BUDGET ANNEXE REOMI

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 16 mai 2024, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à Mairie de Chamant - 1 rue de l'Aunette - Salle du Conseil Municipal - 60300 Chamant sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 3 mai 2024, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

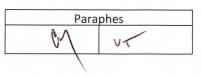
Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL Secrétaire de séance : Madame Viviane TONDELLIER

## Siégeaient au Conseil Communautaire :

Siegealent au Conseil Communautaire :	
Monsieur ACCIAI Maxime	Monsieur GUEDRAS Daniel
Madame AURAY JAUNET Christel	Monsieur LAPIE Dominique
Madame BALOSSIER Françoise	Monsieur LEFEVRE Sylvain
Monsieur BATTAGLIA Alain	Monsieur LESAGE William
Madame BENOIST Magalie	Madame LOISELEUR Pascale
Monsieur BOUFFLET Pierre	Madame LUDMANN Véronique
Monsieur BOULANGER Damien	Monsieur MARÉCHAL Guillaume
Monsieur CHARRIER Philippe	Monsieur MÉLIQUE Jacky
Monsieur CURTIL Benoit	Madame MIFSUD Florence
Monsieur de la BEDOYERE Jean-Marc	Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre
Monsieur DUMOULIN François	Madame PRUVOST BITAR Véronique
Monsieur FROMENT Daniel	Madame REYNAL Sophie
Monsieur GAUDUBOIS Patrick	Monsieur ROLAND Dimitri
Madame GAUVILLE-HERBET Cécile	Madame TONDELLIER Viviane

#### Ont donné pouvoir :

Monsieur GEOFFROY Rémi à Madame PRUVOST BITAR Véronique Madame GORSE-CAILLOU Isabelle à Madame MIFSUD Florence Madame LOZANO Michèle à Monsieur ROLAND Dimitri Madame GLASTRA Delphine à Monsieur LEFEVRE Sylvain Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur FROMENT Daniel Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine à Madame LUDMANN Véronique Monsieur REIGNAULT Patrice à Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre Madame ROBERT Marie-Christine à Monsieur GAUDUBOIS Patrick Madame SIBILLE Elisabeth à Madame LOISELEUR Pascale Monsieur SICARD Bruno à Monsieur BATTAGLIA ALAIN



Envoyé en préfecture le 24/05/2024 Reçu en préfecture le 24/05/2024

ID: 060-200066975-20240516-49\_CC160524-BF

## Étaient absents

Monsieur BARON Jean-Marc Monsieur BLOT Laurent Monsieur DIEDRICH Wilfried Monsieur GRANZIERA Gilles Madame MARTIN Emilie Monsieur PATRIA Alexis

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 28 présents et 10 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Madame la Vice-Présidente rappelle à l'assemblée délibérante que les résultats du budget annexe REOMI se présentent comme suit :

#### SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	634 612,07
Dépenses	585 899,47
Résultat de l'exercice	48 712,60
Résultats antérieurs reportés	84 750,44
Résultat de fonctionnement 2023	133 463,04

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes	31 003,30	
Dépenses	8 234,09	
Résultat de l'exercice	22 769,21	
Résultats antérieurs reportés	31 572,07	
Résultat d'investissement 2023	54 341,28	
Restes à réaliser recettes	0,00	
Restes à réaliser dépenses	0,00	
Résultat global d'investissement 2023	54 341,28	

Le résultat de l'exercice 2023 du budget annexe présente, toutes sections confondues, un excédent de 187 804,32 €. Ce budget annexe n'étant pas reconduit en 2024, les résultats seront portés sur le budget principal.

	Paraphes	
aj	M	

Le résultat de clôture de la section d'exploitation présente un excédent de 13 Reçu en préfecture le 24/05/2024 par les résultats de la section de fonctionnement, par l'émission d'un titre de reception de la section de fonctionnement, par l'émission d'un titre de reception de fonction de fonctio principal.

Envoyé en préfecture le 24/05/2024 ID: 060-200066975-20240516-49\_CC160524-BF

Le résultat de clôture de la section d'investissement présente un excédent de 54 341,28 €, qui viendra s'ajouter à l'affectation des résultats de la section d'investissement du budget principal au compte 1068, en recettes.

L'assemblée délibérante forme le vœu que les résultats soient fléchés sur les communes de l'ex-budget REOMI.

Après avoir entendu l'exposé,

# **DÉLIBERATION**

<u>Vu</u> l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

<u>Vu</u> l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communautés de Communes Senlis Sud Oise;

<u>Vu</u> le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.);

<u>Vu</u> le Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'instruction comptable M4;

<u>Vu</u> l'avis favorable de la commission des finances du 30 avril 2024 ;

Considérant que les résultats de l'exercice 2023 ne peuvent être reportés sur ce budget annexe qui a été clos ce jour, et qu'il est nécessaire de les basculer sur le budget principal :

## **DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ**

ARTICLE 1: D'AFFECTER les résultats du budget annexe REOMI sur le budget principal comme suit :

- D'AFFECTER le résultat d'exploitation 2023 de 133 463.04 € en section de fonctionnement au compte de recettes 75888 du budget principal;
- > D'AFFECTER en section d'investissement l'excédent de 54 341,28 € au budget principal au compte 1068, en recettes;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER le président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à la l'exécution de la présente délibération.

> **Paraphes**  $\mathcal{O}^{\mathcal{N}}$ V

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le 24/05/2024

ID: 060-200066975-20240516-49\_CC160524-BF

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

En Sous-Préfecture le :

2 4 MAI 2024

De la publication sur le site internet de la CCSSO :

29 MAI 2024

Fait à Senlis, le

2 4 MAI 2024

Guillaume MARÉCHAL

COMMONAUTR SONO

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise **Viviane TONDELLIER** 



Secrétaire de séance